

# ALLIANCE SOCIALISTE POUR UN RENOUVEAU INTEGRAL (ASRI)

« Rompre pour Construire »

**BUREAU EXECUTIF**

**SECRETARIAT GENERAL**

Décision N° 8/4 /ASRI/BE/SG/08 Portant  
Suspension de Monsieur NADJI MADOU de la  
présidence de l'Alliance Socialiste pour un Renouveau  
Intégral (ASRI)

La Vice Présidente du Parti,

Vu la Constitution,

Vu les Statuts du parti,

Vu le Règlement Intérieur,

Vu le Procès-verbal de la Réunion du Bureau Exécutif du 18 octobre 2008,

Sur proposition du Bureau Exécutif

## Décide :

**Article 1 :** Monsieur NADJI MADOU, Président de l'Alliance Socialiste pour un Renouveau Intégral (ASRI) est suspendu de ses fonctions jusqu'à nouvel ordre. Motif : utilisation des fonds du parti aux fins personnelles, confiscation des sceaux du parti

Pour compter de la présente décision, tous les actes posés par lui n'engagent pas le parti.

**Article 2 :** la présente décision qui sera notifiée à l'intéressé, prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Fait à N'Djaména, le 29/10/2008

Pour le Bureau Exécutif,

La Vice Présidente

**Madame DJAINABOU DAPHIATOU**

Ampliations :

MISP/DGPN

C.S.A.T.A.2007

PG/PR.

Archives /intéressé

